

Gestion des administrés

LOGICIEL ELECTIONS



Le logiciel Elections permet de gérer les listes électorales en tenant compte des inscriptions, des radiations et des changements d'adresses.

Il effectue les opérations de refonte, de révision des 10 janvier et 28 février, ainsi que la préparation des scrutins.

Il permet d'éditer les listes, tableaux, statistiques et cartes nécessaires au traitement des élections.

FORMATION INITIALE

Savoir se repérer et consulter des informations de base

- Mettre à jour le cachet de la mairie
- Mettre à jour la signature du maire
- Saisie des représentants

Révision des listes électorales (tableaux rectificatifs des 10 janvier et 28 février)

- Création des périodes
- Gestion des électeurs
- Gestion des avis Insee
- Numérotation des électeurs
- Edition des tableaux rectificatifs
- Edition de la liste générale
- Edition des cartes d'électeurs
- Mise à jours des valeurs et fiches agents



Objectif

A l'issu de la formation, l'utilisateur doit être capable de gérer la prochaine année électorale.

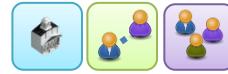
Pré-requis

Pour assurer le fonctionnement du logiciel, vous devez être équipé d'un ordinateur ayant minimum 1Go de mémoire....

La collectivité ou le service concerné doit être fermé au public.

L'accueil téléphonique doit être sur répondeur ou routé vers un autre service.

MODULES COMPLEMENTAIRES



MCEL1

Gestion d'un scrutin

- Gestion de la période du scrutin
- Gestion des mouvements d'électeurs
- Gestion des procurations
- Gestion des centres de vote
- Edition des tableaux
- Edition des cartes d'électeurs
- Edition des listes d'émargements
- Fichiers pour Préfecture
- Gestion des cartes retournées

1H

MCEL2

Jury d'assise

- Gestion des jurys
- Editions des documents (convocations...)

1H

MCEL3

Exports et outils d'édition

- Statistiques
- Exports Excel
- Stratégies d'éditions
- Fusions et publipostages

1H

MCEL4

Dématérialisations Insee

- Intégration des données Insee
- Export Insee (SDFI)

1H

MCEL5

Création / Modification de bureaux de vote

- Simulations
- Découpages des voies

1H